

Le discours de Son Excellence indique plusieurs autres sujets d'étude très importants: les chemins de fer, la redistribution des collèges électoraux, les banques, la canalisation du Saint-Laurent.

Je n'y toucherai pas, sentant que j'ai déjà assez longtemps exercé votre endurance. D'ailleurs ces questions ne viendront devant nous que l'année prochaine.

L'honorable J.-A. MACDONALD: Honorables membres du Sénat, avant d'appuyer la motion en faveur d'une Adresse en réponse au discours du Trône, j'implore l'indulgence de mes collègues pour les quelques remarques que je veux présenter sur quelques points de ce discours. Permettez-moi tout d'abord d'exprimer le plaisir que j'éprouve en m'associant à l'honorable proposant de l'Adresse. Ses longs services politiques ont été bien utiles à son pays et lui ont permis d'acquérir une expérience que possèdent peu d'hommes publics au Canada. Entré dans cette Chambre en 1885, alors qu'il n'avait que trente-trois ans, il a toujours été depuis l'un de ses membres les plus actifs. C'est un Acadien français éminent et son nom est entouré d'estime et de respect parmi ceux d'entre nous qui sont nés et ont grandi dans les centres acadiens-français. Nous avons suivi avec un profond intérêt les publications dont il a enrichi notre littérature acadienne. Conservateur très dévoué, il a toujours été un disciple de son grand chef, Sir John-A. Macdonald. Les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse seront fiers et honorés du discours que vient de prononcer dans leur langue maternelle l'honorable auteur de la motion.

Monsieur le Président, honorables collègues, c'est un grand plaisir pour moi de pouvoir féliciter dans sa langue maternelle l'honorable auteur de cette motion. Il se montre toujours un digne représentant des Acadiens de langue française. Les Acadiens de langue anglaise ne sont pas moins fiers de lui, et revendiquent pour toute l'Acadie l'honneur de posséder ce noble fils. Orateur goûté du public et du Parlement, il a soutenu sa haute réputation dans l'exposé qu'il vient de nous présenter. Nous l'en félicitons et l'en remercions.

Je crois que nous pouvons tous reconnaître que le premier ministre mérite la bienveillance de notre population pour avoir assuré le succès de la Conférence économique de l'Empire, dont les résultats seront certainement très avantageux pour beaucoup de nos industries canadiennes. Il y a deux ans, à la Conférence économique de l'Empire, tenue à Londres, M. Bennett avait invité les délégués de l'Empire à se réunir à Ottawa. En cette occasion, il alla plus loin qu'aucun autre homme d'Etat en offrant bien explicitement

une préférence plus grande sur les marchandises britanniques, pourvu qu'on consentît un accord de commerce entre les deux pays. La Conférence se réunit ici en juillet dernier, et fut probablement la plus importante des Conférences tenue dans l'Empire. Elle attirera l'attention du monde entier et plus particulièrement des pays dont le commerce avec la Grande-Bretagne ou les Dominions était le plus menacé par les accords que l'on pouvait conclure. Pendant près de quatre semaines, les délégués discutèrent des questions de commerce non seulement entre leurs pays et la Grande-Bretagne, mais entre les différents Dominions, et de cette Conférence naquirent douze divers traités de commerce. Quatre de ces traités concernent directement le Canada, et chacun des pays suivants: la Grande-Bretagne, la Rhodésie du Sud, l'Afrique-Sud et l'Etat libre d'Irlande. Ces traités sont aujourd'hui soumis au Parlement qui les ratifiera, sans doute, et leur donnera force de loi. Le Canada, pour la première fois, obtenait, sur les marchés britanniques, une préférence marquée pour beaucoup de ses produits, et plus spécialement pour son blé, ses fruits, son lard à bacon, ses poissons en conserve; son cuivre; en un mot, pour tous ses produits les plus importants. On s'attend à ce que ces préférences assurent un marché pour le Canada et le délivrent de la désastreuse concurrence des pays, tels que la Russie, sur le marché britannique du blé. On a aussi conclu un arrangement d'essai pour obtenir une plus large place sur le marché britannique en faveur du bois de construction canadien. Cet arrangement va beaucoup contribuer à relever notre industrie du bois, si importante pour presque toutes nos provinces.

D'autre part, le Canada accorde à la Grande-Bretagne une plus grande préférence sur plus de deux cents articles, presque tous ouverts. On croit que cette préférence ne nuira aucunement à nos industries canadiennes et augmentera le marché des produits britanniques. Outre les avantages immédiats que réalisera le Canada de cette Conférence économique de l'Empire, on croit qu'elle est le commencement d'un mouvement pour conserver le commerce de l'Empire aux peuples de l'Empire et que le Canada peut espérer, dans l'avenir, une augmentation toujours croissante de son commerce avec la mère-patrie. L'un des problèmes qui a le plus préoccupé les gouvernements au Canada est le transport par chemin de fer. La dette considérable et sans cesse croissante des chemins de fer nationaux du Canada, menaçait de renverser la balance de notre équilibre financier. Le gouvernement Bennett nomma une Commission royale, présidée par le juge Duff, pour faire enquête sur nos réseaux ferroviaires. En attendant le rap-